L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 13 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 20 DECEMBRE.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 19 novembre.

DISCOURS DE M. THIERS.

M. Thiers monte à la tribune. (Mouvement et vive attention.)

Le Président de la République.—Messieurs vous devez, dans cette grave question, entendre les explications de tout le monde; mais peut-être permettrez-vous que celles que vous désirez le soient celles du gouvernement. C'est ce que je prends brusquement le pouvoir de vous dire ce qu'on pense de l'équivoque; si mes paroles ne seront pas mes efforts, elle sera bienfaisante et j'espère pouvoir démontrer qu'il n'est pas de notre côté. Croyez-le, ce ne sera pas triste pouvoir que je vienne ici, je le livrerai sans regrets à d'autres qui pourront peut-être mieux le servir.

Je prends la responsabilité que je viens de lire, car il y en a une très grande attachée à la situation dans laquelle nous nous trouvons; non pas que j'aie la prétention d'être un homme nécessaire, mais je crois que j'ai pu être quelquefois utile, et je crois pas assumer la grave responsabilité de m'attacher à la journée d'aujourd'hui.

Que s'agissait-il, il y a quelques semaines, lorsque vous êtes revenus? Je trouvé dans tous les esprits la préoccupation que voici: Le temps s'écoule, nous sommes maîtres des événements. Cette idée a le droit souverain, que je n'ai pas contesté, de limiter sa mission au temps qu'elle voudra; mais cependant, je le dis, n'est maître des événements, mais dans ce pays cet un prude à cette occupation, non pas d'instiner un gouvernement sous une forme absolue et irrésistible, mais de prendre certaines précautions d'avenir, en donnant au pouvoir la force et les institutions dont il a besoin pour assurer le développement régulier et la sécurité du pays.

Nous nous sommes trouvé le confident des préoccupations si légitimes, les orateurs de la publicité les ont traitées longtemps et plusieurs reprises; aussi le langage aurait pu rien écrit dans quelque ne chagrine de la France et même de l'Europe, s'il n'avait contenu trace de ces préoccupations. Mais il fallait ménager les scrupules de tous les membres de cette Assemblée. Aussi n'avons-nous pas décrété la proclamation de telle ou de telle forme de gouvernement; nous nous sommes contenté d'attirer votre attention sur ce seul point: sur les préoccupations d'avenir, sur la nécessité de prendre certaines précautions.

Vous avez le Message, vous n'y trouverez autre chose.

Je n'avais dit seulement: si vous êtes en ce moment venu, consultez, parmi vos hommes les plus éclairés, pour voir ce que vous avez à faire. En vous disant ainsi, nous ne touchions pas à ce sujet pour lequel personne n'avait pensé, nous n'avons pas d'élever un débat inconvenant, et nous nous sommes abstenus de nous mêler à la pensée de qui que ce soit.

Cependant nos paroles ont excité une émotion que j'ai marqué vive, et une commission a cette forme pour y répondre. Cette commission est-elle restée dans les limites qui lui avaient assignées? Je n'examine pas ce point, il y a une question de procédure sur laquelle nous ne pas nous appesantir. Cependant l'on peut dire que la commission chargée de discuter la question s'est-on devait faire une réponse, et convenable d'en faire une: au contraire, elle l'a rédigée, elle vous l'a mise comme une véritable adresse, pas au discours de la couronne, mais au cours de la présidence.

Je avons exposé la situation sincèrement, loyalement, dans un esprit conséquent, tellement que ceux qui ont pu exprimer les sentiments conservateurs ne pas été satisfaits certainement de nos paroles.

Mais, quelle réponse m'a-t-on faite? Je demandé un examen sérieux, complet de mes paroles. On me répond par une question personnelle, de la part du gouvernement et de la majorité de la force fonctionner.

Je qui parlaient de questions constitutionnelles se trouvent en présence à la tribune, qui était gêné pour une partie d'entre vous. Ce n'est pas une question matérielle, surprenante, et on doit trouver naturel que j'aie voulu par un refus à mon retour. Mais quand on m'attaque d'une parolle matérielle d'une d'un droit en ne voulant pas entrer à ce qu'on me demande.

Vous n'avons pas cependant opposé un refus absolu; cette question personnelle, vous voulez la traiter avec les ministres, vous ont autrement. (Très bien! très bien! sur quelques bancs.)

Mon sujet est vaste et, pour la traiter à fond je vous demande votre patience et votre bienveillance, car je suis épuisé par les difficultés que j'ai à surmonter. (Mouvements divers.)

Le rapport a soulevé une autre question: c'est plus la question personnelle de ce que ma dignité personnelle et celle de mes collègues qui ont bien voulu m'aider à mes efforts me faisaient vouloir cette question que j'accepte, c'est question de grande politique; je dirai tout ce qu'on aurait pu la soulever manière plus franche et plus ouverte.

Vous nous a dit: Il y a des doctrines dévastatrices qui sont produites dans le pays. On nait bien que vous ne les partagez ... et ici je dois dire que M. le rapporteur m'a traité avec des égards dont je ne serai jamais assez reconnaissant. Vous avez cité des socialistes: on ne s'est pas supposé que vous partagez de semblables opinions, pourtant il y a une équivoque. On a publié quelque fois d'un côté de la Chambre opposé à ceux qui nous soutiennent. Parlez, et il n'y aura plus d'équivoque.

Le honorable rapporteur a fait une longue description de l'armée du désordre: oui, elle existe cette armée, et on peut de prendre des précautions contre elle. Je ne fais qu'une chose avec jalousie: j'ai pu qu'on ne représentât pas toujours la France à l'étranger comme à la veille du bouleversement, qui amènerait de grands malheurs et un nouveau démembrement.

Cette armée, elle existe dans tous les pays de l'Europe, et s'il est une contrée où elle existe à la grandeur, c'est en France. Mais, si l'on pouvait vaincre, ce serait un triomphe éclatant: c'est chez nous, je dis, qu'on devrait le moins s'en jouer.

Nous faire cette réserve dans l'intérêt du pays, de sa renommée et de son crédit. Mais une autre réserve, c'est qu'il ne faut pas mettre dans cette armée des gens qui ne lui appartiennent pas: on grossit les rangs de l'ennemi, je pense que c'est une mauvaise chose; mais je suis d'avis qu'il faut combattre cette armée, l'observer, la combattre.

Il a du côté de l'Extrême Orient des peuples qui les droits de l'homme sont inconnus, et qui, pendant, l'on souffre jusqu'à pour ou parfois on se venge en flagellant le maître endormi. Nous ne sommes pas ces contrées; ici le peuple connaît ses droits, pas assez ses devoirs malheureusement; il est livré à l'arbitrage de ceux qui le possèdent, de s'élever; mais il faut bien avertir, corrompu qu'il est de fausses doctrines, que c'est par le peuple et le travail qu'on peut arriver à ce qu'il envie, sans faire ce qui pour l'obtenir. Que ta tâche de le tenir en plus mauvaises doctrines qui l'éveillent ... ? fr. par jour, votre maître gagne des centaines de mille francs.

Il dit à ce peuple, je l'ai dans des discours qu'il y avait danger de le faire, je dit dans la Constituante:

Vous êtes maître de votre temps, de votre labeur, vous pouvez cesser de travailler ... la valeur la raison si impérieuse ... le temps, tâchez d'amener votre pays à votre façon de penser, c'est votre droit.

Si vous voulez recourir à cette extrémité, la grève, qui est une tyrannie véritable, vous pouvez peut-être arriver à triompher un moment, mais ... Vous vous exposez; votre pays ... ne pas se rétablir, vous ne le ... et bientôt vos économies amassées avec tant de peine seront dissipées ... vous aurez vaincu votre patron, ... rien encore, il faudra encore ... l'acheteur; si vous le ruinez, vous ... votre industrie, vous ruinez le pays. Le résultat de ces doctrines absurdes ... vous enseigne.

Si vous a mal instruit, si on vous a ... mécontentis les libres principes de la société, si vous vouliez passer de la théorie à l'action, le gouvernement est là. ... vous voulez occuper la voie publique ... vous appartient pas, le gouvernement ne le souffrira pas.

Il a quelque temps, j'ai joint l'exemple ... exemple, et à l'instant les grèves ont cessé.

Il a dit encore à ce même peuple que le droit d'appriner. Je lui ai dit, moi: le droit de votre économie; quand vous ... de côté chaque jour quelque partie du fruit de votre travail, vous êtes capitalistes ... la proportion de vos forces.

Il a dit dans mes écrits, j'ai professé des principes dans toute sa vie. On prétend que la société vous opprime, qu'elle vous ... développements, qu'elle vous ... des impôts abusifs.

Il n'est pas dans la société française ... pas parler ainsi; il n'y a peut-être ... pays au monde où il y ait plus d'égalité devant la répartition de l'impôt que ... pays. J'ai cherché à le démontrer ... la manière la plus claire.

Il a plus loin, on pousse ce peuple à ne ... se tourner à professer des doctrines ... odieuses. On le pousse à se ruer sur la société; ce jour-là il n'y a plus de question de doctrine, il faut recourir à la force. Vous savez que je n'ai pas reculé devant ... employ; il faut toujours que l'ordre se ... maintienne, et là où la discussion et le vote ... ne peut le faire, la force doit rencontrer la force. C'est ainsi que j'ai agi toute ma vie ... sous cette royauté que j'ai fidèlement ... et si il y a peu de temps encore sous ... yeux, lorsque j'ai attaqué avec décision, bien que la douleur de l'Alsace, les grandes de cette ville de Paris que n'a ... pu prendre les plus puissantes armées. Non, messieurs, les doctrines que ... profondes toute ma vie n'ont pas fléchi ... un mot. (Très bien.)

On dit: Mais dans un certain pays, on croit pas en Dieu. Je ne cherche pas à pénétrer dans le secret des consciences; pourtant je sais que cela est vrai, et j'en suis navré; car il y a abaissement pour l'âme qui professe une pareille opinion.

Mais ce n'est pas dans notre pays seulement que de pareilles doctrines se produisent.

Il y a des hommes qui s'imaginent que l'étude de la nature conduit à la négation de Dieu: j'ai passé le meilleur de ma vie dans ces nobles études, qui m'ont toujours conduit à proclamer l'existence de l'auteur de l'ordre universel qui nous régit; ce n'est autre que la nature faiblement étudiée qui produit l'athéisme. (Très bien!)

Non, non, Dieu permet à l'homme toutes les erreurs, même celle de le méconnaître; mais ces erreurs ne durent qu'un moment, et la société moderne n'admettra jamais de telles doctrines, surtout la société chrétienne. (Très bien!)

Je suis allé plus loin: sans me parer d'un faux zèle, sans faire étalage des sentiments religieux, quand j'ai vu le gouvernement français s'égarer et vouloir laisser sans protection le siége du gouvernement catholique, ce jour-là, me séparant de mes amis, sans me soucier de ma popularité, j'ai attaqué cette politique qui conduisait à l'oppression du Saint-Siége, et par suite à l'oppression de tous les catholiques. Ceux ci, en effet, reconnaissent une communauté supérieure, dont le siége est à Rome; attaquer cette croyance, c'était attaquer la conscience humaine dans ce qu'elle a de plus sacré. Je m'y suis opposé. (Très bien!)

Voilà les doctrines sociales, politiques, morales, religieuses qu'un homme d'Etat doit professer et que j'ai pratiquées toute ma vie; que j'ai défendues toujours par mes écrits. Je ne m'attendais pas à de la reconnaissance, mais j'ai été étonné, non irrité, qu'on vienne m'interroger et me demander sérieusement si je n'avais pas de complicité ou de complaisance pour ces doctrines. Tout autre eût été blessé comme moi d'une pareille demande, et je plaindrais ceux qui n'éprouveraient pas le sentiment qui m'a saisi.

Je n'ai pas à faire de profession de foi, ma vie parle pour moi; je dois vous dire pourtant que si vous voulez un pouvoir fort, vous le traitez d'une singulière façon. Mais, me dit-on, et c'est là qu'est l'équivoque, lorsque vous parlez, vous êtes accueilli par les applaudissements d'une partie de cette Chambre!

Vous avez bien voulu reconnaître que je vous ai rendu des services éminents, mais vous me demandez compte des appréciations que mes paroles peuvent obtenir.

Qu'est-ce, j'entrerai dans le fond même de notre situation, et je dirai la cause de ces applaudissements.

A Bordeaux, vous avez bien voulu me confier le pouvoir; me l'offrir, c'était me donner l'ordre impérieux de l'accepter. Je l'avais refusé de la République naissante; mais, en ce moment, c'était une tâche cruelle, douloureuse, il s'agissait de signer une paix désastreuse qui devait produire, dans ce pays, une douleur profonde; j'ai accepté, mais si quelqu'un peut dire que j'ai sollicité le pouvoir, qu'il se lève et qu'il parle.

Vous me connaissez pas alors, vous ne m'avez pas choisi, vous m'avez reçu des circonstances, j'ai obéi à ces mêmes circonstances.

Quelles ont été les conditions? M'en avez vous faites? Non! Vous en ai je faites? Pas davantage.

Nous agissions sous la pression des événements.

En ce moment cruel, 300,000 hommes étaient campés sous les murs de Paris, 200,000 autres divisés en plusieurs armées menaçaient Bordeaux, Lyon; il fallait mettre fin à cette guerre cruelle qui menaçait de conduire le pays à sa perte. L'autorité était entre les mains de deux ou voulaient pousser la guerre à outrance et qui compromettaient la France sans pouvoir la sauver.

Les impôts ne rentraient pas, nous avions d'emprunts; nous devions aussi payer une 400,000 de nos malheureux compatriotes se trouvaient prisonniers en ennemi.

Dans de telles circonstances, il n'y a pas en de conditions; beaucoup d'entre vous professaient la foi monarchique, je la respectais comme je la respecte encore aujourd'hui, mais il n'était question alors ni de monarchie ni de république.

Pouvait on supposer, la guerre civile après la guerre étrangère, pouvait on supposer, que nous allions nous égorger entre nous après avoir été égorgés par l'étranger? Or, il n'était une forme de gouvernement donnée par les événements, c'était la République, elle existait de fait.

Quel a été mon titre? me suis je donné mon titre? Non, j'ai nommé chef du pouvoir exécutif de la République française. (Très bien! à gauche.)

Je ne viens pas de cela aux théories que j'ai eu professées toute ma vie? Non. Comme un sculpteur qui prend l'argile à sa volonté, s'il n'avait été donné de la République, mais j'ai fait cette République, comme je le crois? Vous ajoute: Mais ces institutions marqueront la fin de nos travaux. Quoi, messieurs, après une plus d'une année de faire la moitié de la loi militaire, puisque vous avez voté seulement la loi sur le recrutement, vous voulez rester à faire celle de l'organisation, et vous pensez que vous ne mettrez pas plus d'une année à préparer cette solution! Je sais bien que ceux qui dit que je flatte un peu les passions, mais ma politique est ici celle du conservateur le plus décidé. Méditez-la demain, je vous dis seulement comme simple indication: Le moment approche, consultez quelques-uns de vous sur ce qu'il convient de faire. Voilà mon crime.

On me répond que je monte trop souvent à la tribune.

Ce n'est pas pour satisfaire un vain goût de la parole, croyez-le bien.

On me dit que je gêne vos débats, que je détruis la gravité des délibérations, que je trois préoccupé par moi; que c'est à mon école qu'on a été élevé, et on m'oppose mes propres idées. Il faut donc que j'aie été bien peu clair dans mes leçons. J'ai dit que dans une monarchie où existait le prince héréditaire, et où le despotisme n'existait pas, il fallait substituer au monarque un individu désigné par la majorité d'une Assemblée, désignée elle-même par la majorité du pays, et qui fût responsable; mais dans une République où le chef n'est pas héréditaire, où il est responsable, il y aurait un contre sens à agir de la même façon. Le chef du pouvoir exécutif parle devant l'Assemblée, il tâche de la persuader; s'il ne peut y arriver, il se retire; il est assiste de ministres qui se retirent à la première improbation bien méritée. (Mouvements divers.)

Vous avez donc la responsabilité actuel lement, et z ...si complète que vous pouvez la désirer.

Aux Etats-Unis, le président est élu pour quatre ans et reste en son poste, même s'il est en désaccord avec le Congrès; ici, à chaque moment, le président peut être forcé de se retirer devant un vote.

On me dit encore:

Vous êtes exposé à des interruptions blessantes, vous nous gênez, vous nous violentez; je crois que je ne vous gênerai pas beaucoup aujourd'hui. Vous êtes parfaitement indépendants; vous me le prouvez tous les jours.

Mon absence n'eût d'ailleurs évité aucune crise. Je suppose que dans la loi sur l'armée, vous eussiez réduit le temps du service de cinq à trois ans. Mon avis vous a pas assisté à vos délibérations et que j'aisse reçu cette loi toute faite, je vous déclare que devant une question pareille je n'aurais pas hésité un qu'il fusiant, et qu'on ne m'aurait pas vu subir une mesure que j'aurais considérée comme désastreuse. Vous n'avriez pas évité la crise, car je vous aurais envoyé ma démission.

Qu'est-il arrivé, au contraire? J'ai parlé devant vous, je vous ai amenés à partager nos convictions, et non seulement une crise n'a pas été produite, mais elle a été évitée.

Que voulez-vous que je fasse devant une seule Assemblée, Assemblée souveraine, mais qui ne suis pas un faiseur de coup d'Etat, par probité d'abord, ensuite parce que si j'en adressais à cette noble armée, elle ne repousserait avec dédain. Mais enfin, vous devez reconnaître que l'Assemblée la plus honnête, la plus respectée, est exposée à des entraînements; il faut qu'on puisse la contredire, et si je n'ai pas le droit de veto, si je ne peux pas même demander une seconde délibération, il faut que je puisse chercher à vous arrêter par des remontrances, par des prières. Je crois ainsi remplir les devoirs d'un bon citoyen; si vous voulez un esclave, un homme qui pare devant le pouvoir, sera toujours de votre avis, prenez en un autre, choisissez-le, il n'en manque pas. (Bruit).

Je crois vous avoir respecté en vous disant ce qu'il fallait vous dire en toute occasion; les efforts que j'ai faits m'ont toujours été dictés par une conviction profonde et par l'intérêt du pays. Il est bien plus facile de se soumettre à la volonté du roi ou d'une majorité, mais je n'ai voulu le faire ni sous la monarchie, ni sous la République. Si vous m'ôtez le seul moyen qui me reste, comment ferai-je mon devoir?

Il faut une organisation dont toutes les parties concourent entre elles.

Je ne vous demande pas de constitutions en 100 ou 200 articles, mais vous vous défiez de ma politique, de mon indulgence; vous aimez mieux approcher